



Assistants d'Education

Nous ne sommes pas des pions !

Stop à la précarité et au manque de moyens !

Cher.es collègues,

Les AED ont été nombreux à se mobiliser lors des grèves du 10 novembre, du 1^{er} décembre et du 19 janvier. Depuis la rentrée de septembre, **les AED, très proches des élèves de par leurs fonctions, sont mis à rude épreuve** : très exposés au virus du fait de leurs missions, en contact direct avec les élèves dans les lieux où le respect des gestes barrières n'est pas toujours possible, comme à la cantine. **Ils payent le prix fort avec des vies scolaires entièrement fermées suite à plusieurs cas positifs.**

Au-delà de la période de crise sanitaire, **les services de vie scolaire sont largement sous-dotés et les conditions d'exercice des personnels AED sont inacceptables** : des contrats d'un an renouvelable dans une limite de 6 ans, temps partiels parfois imposés, salaires largement insuffisants, multiplication des missions, temps de formation insuffisant, etc.

Il est temps d'exiger pour les AED une amélioration des conditions de travail, des augmentations de salaire et de vraies perspectives d'avenir, versement des primes REP et REP+.

Le SNES-FSU, reçu en audience au rectorat au sein d'une délégation composée de représentants syndicaux et d'AED, pour **témoigner des difficultés d'exercice** dans les vies scolaires et porter les revendications des personnels, a obtenu la **mise en place d'un groupe de travail spécifique** devant permettre d'aborder les questions relevant du local (durée des contrats, formation, etc.). La première réunion aura lieu au rectorat **mardi 30 mars**.

Le SNES-FSU, qui **intervient régulièrement dans les instances pour défendre les droits des AED** (Comités techniques, Comités hygiène et sécurité, Commissions consultatives paritaires, etc.) est bien déterminé à **porter les revendications des AED** à cette occasion.

N'hésitez pas à faire remonter au SNES-FSU à s3cle@sn.es.edu toutes vos questions et toutes les problématiques auxquelles vous êtes confronté.es au quotidien. Le SNES-FSU les portera auprès du Rectorat.

Bien cordialement,

Le secrétariat académique du SNES-FSU

Section académique du SNES-FSU

Maison du Peuple

29 rue Gabriel Péri 63000 Clermont-Ferrand

Mél : s3cle@sn.es.edu – Tel : 04 73 36 01 67

Site : <https://clermont.sn.es.edu>

Permanences : du mardi au jeudi de 14h à 17h ou sur rendez-vous

